

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 461

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Rapporteure thématique -
Autonomie)

ARTICLE 38

Après le mot :

« parcours »,

supprimer la fin de l'alinéa 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement de la rédaction de l'article 38 retenue à l'Assemblée nationale en première lecture, relative à au parcours de bilan et d'intervention précoce auprès des enfants de moins de 6 ans.